

avril 2015

SAUMUR mag

www.mysaumur.fr



**Stationnement,
ce qui va changer !**



Formation



Social



Éducation

 Ville de
SAUMUR



actualités p 03



dossier p 06



social p 08



événements p 09

Hôtel de ville - Rue Molière - CS 54006
49408 Saumur cedex - Tél : 02 41 83 30 19
Directeur de la publication : Jean-Michel Marchand, Maire de Saumur
Rédacteur en chef : Bernard Lemor - **Journaliste** : Bernard Lebrec
Rédaction : Direction de la Communication - **Maquette** : Franck Fortuna
Impression : Imprimerie Loire Impression, Saumur
Tirage : 5 000 exemplaires
Reproduction totale ou partielle interdite

ISSN 1279-2934
Dépôt légal à parution



Il y a tout juste un an, vous accordiez votre confiance à notre équipe pour gérer la Ville de Saumur. Immédiatement après notre installation, les premières mesures ont été mises en

œuvre. Elles portaient sur ce que vous souhaitiez, principalement plus de proximité et de concertation.

Au mois de mai, nous sommes allés à votre rencontre dans les réunions de quartiers qui ont été très fructueuses et à l'occasion desquelles nous avons mis en place les comités consultatifs, maintenant en place. La Charte de démocratie participative, adoptée au dernier Conseil municipal, doit permettre à chacun de trouver sa place et de favoriser ainsi le « vivre ensemble ».

Nous nous étions engagé à redonner du dynamisme au centre-ville. Les animations d'été et de Noël ont rencontré un grand succès auprès des Saumurois, des touristes et des commerçants. Elles sont reconduites cette année. Ce dynamisme passe aussi par la réorganisation du stationnement. Il s'agit de permettre une meilleure rotation des voitures en ville et une meilleure attractivité. Cela passe par la création de zones bleues, autorisant une heure et demi de parking gratuite.

Vivre ensemble, c'est aussi assurer l'éducation de nos enfants. Ceux des Hauts-Quartiers viennent de découvrir leur nouvelle école. Ils pourront ainsi apprendre dans de bonnes conditions, au cœur d'un quartier en plein changement, dans lequel nous poursuivrons nos efforts de rénovation.

La vitalité de la Ville de Saumur, c'est aussi son image. Elle sera sur toutes les Unes des journaux les 18 et 19 avril, lors des Journées internationales du Livre et du Vin. Pour cette vingtième édition, qui s'installera en centre-ville, les grands noms de la littérature se mêleront aux meilleures productions de nos vignerons. Nous ne pouvons que nous réjouir d'une telle manifestation qui porte haut les couleurs et atouts de notre belle ville.

A l'issue de cette première année de mandat, je réaffirme mon engagement d'être au service de l'intérêt de chacun, de vous toutes et tous.

Bonne lecture !

Jean-Michel Marchand,
Maire de la Ville de Saumur



Première rentrée à l'école du Clos-Coutard

« Ouvrez des écoles, vous fermerez des prisons » disait Victor Hugo, si celle du Clos-Coutard n'est pas tout à fait une création, il n'en demeure pas moins que l'ouverture d'une école neuve est toujours un symbole fort pour une commune.

A la rentrée des vacances de février les élèves du Clos-Coutard ont intégré, non sans une certaine excitation, leurs nouvelles classes. Quelques semaines auparavant, ils avaient pu découvrir leur école toute neuve accompagnés de leurs parents et enseignants. Aujourd'hui, tous se sentent à l'aise dans leur espace d'apprentissage et de loisirs, tout comme dans le restaurant, autre lieu stratégique dans lequel ils se retrouvent pour un moment important de la journée.

Changement de visage

La construction du groupe scolaire fait partie du Projet de rénovation urbaine (PRU) et s'intègre dans le changement profond de la physionomie des Hauts-Quartiers. Plusieurs immeubles d'habitations de Saumur Habitat ont été améliorés, l'Espace des Hauts-Quartiers est sorti de terre, son environnement a été aménagé et compte un kiosque demandé et

construit par les jeunes du quartier. A cela s'ajoute un projet privé : le déplacement et l'agrandissement du Super U. Une ultime phase de travaux à l'école du Clos-Coutard débutera bientôt. Il s'agit de la démolition des anciens bâtiments, qui permettra aux élèves élémentaires (du Cp au Cm2) de pouvoir disposer de leur propre cour de récréation.

« L'école du Clos-Coutard est en capacité d'accueillir sept classes à terme et pourra répondre à une évolution positive du nombre d'enfants scolarisés sur ce quartier », précise Christophe Cardet, l'élu délégué à l'éducation.

Déjà en exemple

Le lendemain de l'ouverture, une délégation de la municipalité de la Roche-sur-Yon était en visite à l'école du Clos-Coutard. Cette ville doit reconstruire son groupe scolaire Pont-Boileau datant des années 1975. Actuellement de

plein pied, ce futur établissement comportera trois niveaux, ce qui demeure une inquiétude pour les enseignants. Les élus, l'inspecteur d'académie et les responsables du service éducation yonnais ont donc pris connaissance du fonctionnement à deux niveaux du nouveau groupe scolaire saumurois.

Coût global de l'opération :
5, 2 M d'€.

Portes-ouvertes

Le jeudi 30 avril de 17 heures à 18 h 30, l'école ouvrira ses portes aux familles afin de préparer l'inscription de leurs enfants. Ils pourront rencontrer l'équipe enseignante et poser toutes les questions qu'ils souhaitent.



Un partenariat Ville-Jean-Bertin gagnant-gagnant

L'an dernier, des étudiants de la filière bâtiment du lycée polyvalent Carnot-Bertin avaient participé à la construction d'une loge de vigne, installée aujourd'hui dans la ville jumelle allemande d'Havelberg. Le partenariat a été reconduit cette année sur une autre opération.



Ambiance studieuse ce mardi matin dans l'ancien logement de fonction du directeur de l'école de l'Arche-Dorée, où une vraie fourmilière s'active. Une dizaine de terminales de la filière finition du bâtiment s'agitent dans les six pièces que compte l'appartement. Huit heures par semaine, les terminales ou premières mettent en pratique ce qu'ils ont appris en cours.

Les deux groupes sont aussi épaulés par Didier Morisseau, responsable des bâtiments aux services techniques de la Ville, et par son équipe.

Un chantier de A à Z

« L'expérience de l'an dernier autour de la loge de vigne a été très concluante, explique Bruno Prod'homme, adjoint délégué au Centre technique municipal. La demande était forte de la part des enseignants de la filière bâtiment. » Le logement de fonction vide de locataire a été une bonne aubaine. « Les élèves sont en complète autonomie, explique Mickaël Allard, un des deux professeurs responsables du chantier,

en le traitant de A à Z. Ils ont effectué le métrage, les propositions de décorations, la commande du matériel et maintenant, ils tapissent, peignent, mettent du parquets flottant, de la faïence... »

Evaluation grandeur nature

Pour les étudiants : « Ces travaux nous permettent de sortir du lycée et de mettre en pratique la théorie sur un vrai chantier », selon Florian, élève de terminale. Et son enseignant de préciser, « cela contribue aussi à évaluer les compétences de chacun pour le passage de leur futur diplôme. »

Partenariat à poursuivre

Les matériaux sont payés par la Ville, la main d'œuvre fournie par les lycéens : « C'est une opération gagnant-gagnant pour le lycée et la ville. Il est important pour nous de favoriser la formation de manière concrète et si d'autres occasions se présentent, nous ne manquerons pas de les proposer aux établissements de formation, » conclut l' élu. Les travaux devraient être achevés avant la fin de l'année et l'appartement intégrera ensuite le parc locatif de la Ville.

Voir la vidéo sur www.mysaumur.fr
mot clé : formations

La démocratie participative au cœur de la Ville

Lors du dernier Conseil municipal, la Charte de démocratie participative a été approuvée. Véritable élément de cohésion sociale, elle permet aussi de sensibiliser les Saumurois à l'intérêt général.

Imaginer la ville comme un lieu d'épanouissement pour tous est l'objectif poursuivi par la municipalité, en proposant aux habitants d'être pleinement acteurs de leur ville, la mise en place d'espaces d'échange et de concertation.

tront de faire le point sur l'avancée de leurs réflexions. Ces rencontres avec les élus permettent d'envisager collectivement des solutions aux problématiques soulevées sur la vie du quartier.

Le Conseil municipal d'enfants

L'équipe municipale, par la création de ce Conseil d'enfants issus des classes de CM, veut offrir un outil pédagogique grandeur nature pour l'apprentissage de la citoyenneté active. Les trente jeunes conseillers seront force de propositions dans la politique jeunesse de la Ville. Ils seront aussi un lien entre les générations, les citoyens et les élus.

Forum des savoir-faire jeunesse

Le Festival Jeunes Talents a été initié par le Conseil des jeunes en 2011. Cet événement participatif, organisé pour des jeunes et par des jeunes, permet de mettre en lumière leurs savoir-faire dans les domaines autant culturels que sportifs ou professionnels.



À la rencontre des Saumurois.

Les forums à thème

La volonté de ces forums est de réfléchir et d'aider à la définition puis à la mise en œuvre d'un projet ou bien d'un sujet précis. Ces thèmes seront prédéfinis annuellement par la municipalité. Ces rendez-vous pourront se faire sous forme de conférences citoyennes, de théâtres forums ou de tables rondes.

Les comités consultatifs*

Ces comités interviennent auprès de la municipalité afin de donner leur avis sur les différents projets tout en étant force de proposition. Ils sont aussi le relais entre les habitants et la Ville. Les sept comités se réunissent tout au long du mois d'avril.

Les réunions publiques

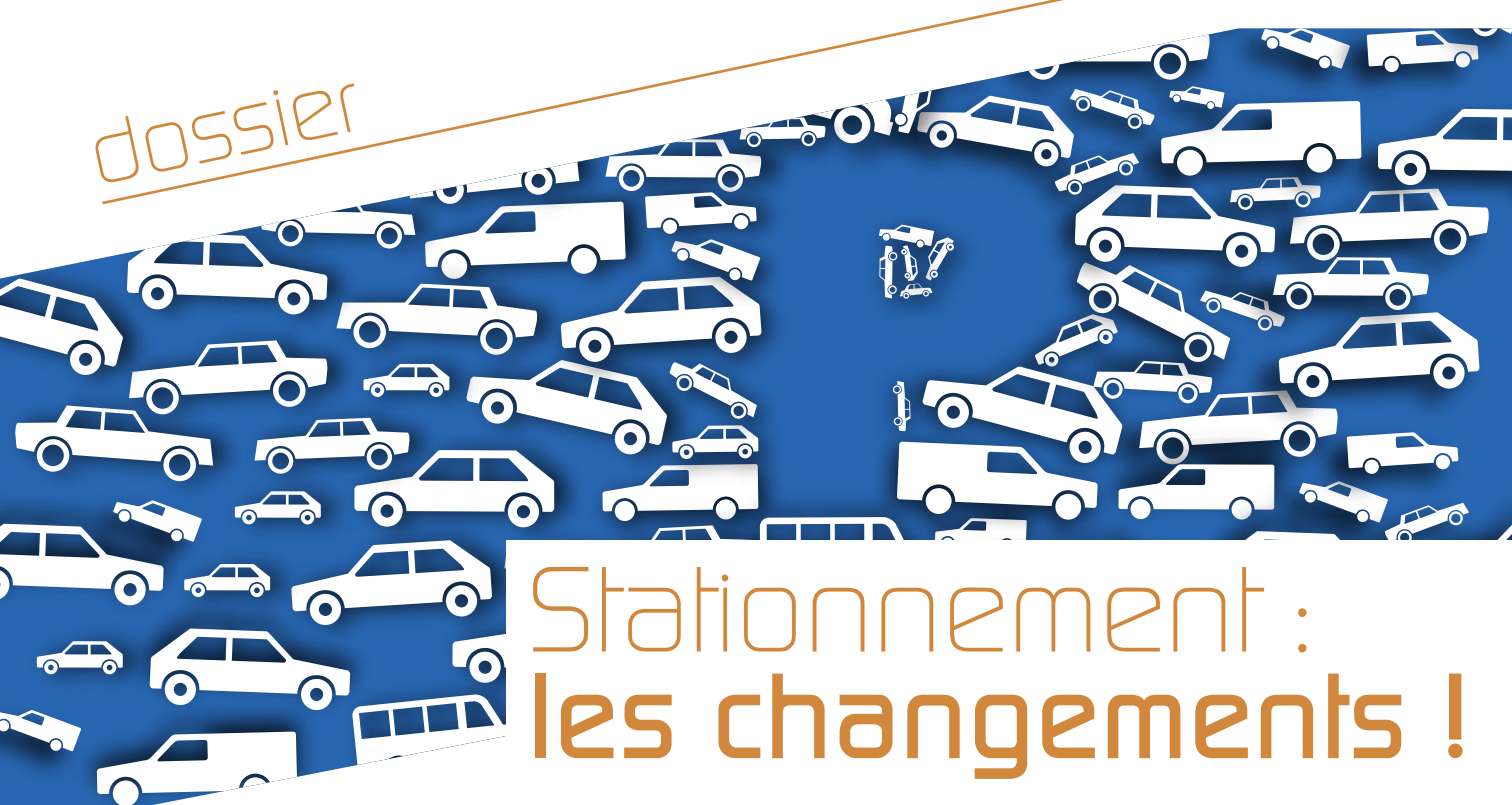
Initiées dès l'an passé, elles sont le rendez-vous annuel avec les habitants de chaque quartier de Saumur. Avec la création des comités consultatifs, ces réunions permet-

Le Conseil des sages

Si ce Conseil n'est pas un organe de décision, les élus s'appuient sur ces Saumurois ayant une bonne connaissance de la ville pour les consulter sur différents projets intéressant la Ville de Saumur. Les membres peuvent aussi proposer des sujets.

« Faire avec et non pour les gens est l'un des buts de cette charte, qui doit permettre de redonner un vrai sens à la démocratie. Il est temps de recréer la représentation démocratique et la souveraineté populaire et de reconstruire la relation entre les élus et les citoyens pour aller dans un bien être commun », explique Véronique Henry, l'adjointe déléguée à la Démocratie participative et de conclure par une citation forte de sens : « Le courage, c'est d'aller à l'idéal et de cheminer ensemble dans le souhaitable et le possible. »

* Comités communaux consultatifs pour les communes déléguées.



Stationnement : les changements !

L'étude d'un nouveau schéma de stationnement, afin de redynamiser le commerce en centre-ville, était un des points évoqués lors de la campagne électorale. Ce nouveau plan entre en vigueur début mai.

Création de zones bleues

C'est la grande nouveauté de cette réorganisation. La mise en place de zones bleues, « Il s'agit de créer des places de stationnement gratuites contrôlées, pour qu'il y ait une meilleure rotation en centre-ville », explique Jackie Goulet, le premier adjoint délégué à la redynamisation du centre-ville et au stationnement.

310 places seront créées dont 134 cale Mayaud, 84 avenue du Général-de-Gaulle, 17 place Eugénie-Grandet (Grande-Rue), 24 rue Saint-Nicolas et place Charles-de-Foucauld et 51 autour de l'église de Nantilly et rue du Pressoir entre l'église et la rue Marceau.

La durée de stationnement sur ces zones sera limitée à 1 h 30 du lundi au samedi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. « Je souhaite ainsi que les personnes travaillant en centre-ville puissent, à la fin de leur journée de travail, effectuer des achats dans le centre-ville ou bien honorer des rendez-vous personnels sans souci », précise l'élu.

L'automobiliste devra apposer un disque de stationnement aux normes européennes. Il sera disponible gratuitement à la mairie de Saumur, dans les mairies annexes, à l'office de tourisme et au service du stationnement de la ville 6, rue Montesquieu.

Zone orange

Le nombre de places va être porté à 710. Ces zones, principalement dans le centre-ville, auto-

risent un stationnement de deux heures maximum. Un quart d'heure de temps additionnel est offert dès la prise du ticket quelque soit le montant payé, sous réserve de la perception minimale (0,20 cts). Les principaux lieux concernés sont la place Kléber (26 places), du théâtre jusqu'au rond-point Montesquieu (214 places) et avenue David-d'Angers (55 places).

Zone verte

Au nombre de 304, elles permettent le stationnement de longue durée fixé à huit heures maximum. Le changement le plus important dans ces zones se situe place de l'Europe qui devient totalement payante. Le tarif est de 80 cts/h pour les deux premières heures et de 40 cts les heures suivantes. Trente minutes de temps additionnel sont offertes dès la prise du ticket quelque soit le montant payé, sous réserve de la

perception minimale (0,20 cts).

Parking des Halles

Les cinquante places passent à 80 cts au lieu de 70. Les trente premières minutes sont gratuites et le prix ne se fait plus à l'heure entamée mais au quart d'heure entamé. Par ailleurs, le paiement par carte bancaire est désormais possible sans minimum. Ces nouveautés entrent en vigueur début mai, et des « flyers » d'information seront apposés sur les pare-brise des voitures.

« Cette réorganisation doit faciliter une meilleure rotation des véhicules dans le cœur de ville et à sa périphérie et ainsi rendre plus attractif le centre-ville. Cela dit, rien n'est figé. Des ajustements peuvent toujours intervenir », conclut Jackie Goulet.

Réorganisation du stationnement

Zone orange payant courte durée 2 heures. 80 cts/h. 15 mn gratuites. **710 places.**

Parking gratuit accès libre hors stationnement sur rue. **1 768 places.**

Parking payant 4 € la journée durée 8 heures. 80 cts/h. 30 mn gratuites. **304 places.**

Zone bleue 1 h 30 gratuite apposition du disque obligatoire. **310 places.**

Parking des Halles payant 80 cts/h 30 mn gratuites paiement en sortie (espèces ou CB). **50 places.**



Bien manger pour rester longtemps chez soi

Un problème de santé, un coup de fatigue ? La résidence Clair-Soleil propose un service de portage de repas à domicile pour les seniors, efficace et de bon goût...

«Bien manger est une nécessité et doit être un plaisir : une nécessité pour rester en bonne santé, un plaisir pour conserver sa joie de vivre» résume Astrid Lelièvre, élue aux politiques sociales, en évoquant le bien fondé du portage du repas à domicile.

Avec le service de portage à domicile, outre la chaleur d'une présence quotidienne, vous avez la garantie d'un repas savoureux et de qualité, préparé par des professionnels dans les meilleures conditions d'hygiène et livrés en liaison froide.

La confection des repas de régime est assurée, (sans sel, diabétique...). Les menus hebdomadaires vous sont communiqués.

Tous vos repas livrés

Les repas vous sont apportés du lundi au samedi entre 8 h 30 et 11 h 30. Les déjeuners et dîners des dimanches et des jours fériés vous sont déposés la veille.

Chaque plat porte le nom de la préparation, la date de fabrication et de limite de consommation ainsi que l'agrément sanitaire. Il vous suffit

alors de les conserver au réfrigérateur (+3°). Pour les consommer, réchauffez au four à micro-ondes une à deux minutes, c'est prêt !

Renseignements

Les tarifs sont fixés en fonction des revenus de l'usager et peuvent ouvrir droit à une réduction fiscale dans le cadre du service à la personne.

Pour toutes informations sur le Service de portage de repas à domicile et pour la table ouverte au restaurant du Logement foyer Clair Soleil, vous pouvez contacter le 02 41 50 24 29.

événements

Le Livre et le Vin au cœur de Saumur

Dédiées à l'acteur Jean Carmet, qui a permis d'en initier l'idée, les Journées Nationales du Livre et du Vin fêtent cette année leur 20^e édition. Pour cet anniversaire plein de symboles, le centre-ville deviendra l'immense décor de la manifestation aux couleurs du polar.



Les lecteurs et les visiteurs seront tous coupables ce week-end là.

Coupables d'un bonheur indécemment de faire croiser le livre et le vin. Le centre névralgique de cette édition sera le théâtre de Saumur et ses brasseries alentours, ainsi que la chapelle Saint-Jean. Des lieux que Simenon n'aurait pas reniés.

Musso, invité d'honneur

Déjeuner épicurien, rencontre des écrivains avec le public, remise des huit prix littéraires, tables rondes, cafés littéraires, lectures, impromptus musicaux, initiation aux arts du vin et dégustation de produits du terroir émailleront le week-end.

De nombreux écrivains seront présents avec en « guest star » et pour la première fois, Guillaume Musso, des plus jeunes aussi comme Olivier Norek aux romans policiers réalistes ou bien des intellectuels dont l'académicienne angevine Danièle Sallenave. La liste est longue. Une ivresse littéraire à consommer selon les envies le 19 avril.

La Ville est partenaire du Livre et du Vin et aura la lourde tâche de décerner le prix Jean-Claude Brialy-Ville de Saumur, récompensant un premier roman.

Quel meilleur lieu que Saumur pour marier la littérature et la viticulture ! Les vins d'ici ont depuis longtemps obtenu leurs lettres de noblesse sur les plus grandes tables des cinq continents. Quant aux auteurs, ils sont nombreux à avoir sublimé les deux : Rabelais, Ronsard, Balzac, Julien Gracq, Gonzagues Saint-Bris et pourquoi pas Jean Genet. D'autres personnalités avaient l'Anjou et la Touraine voisine au cœur, à l'image du Bourgueillois Carmet, Jean-Claude Brialy, qui disait « L'Anjou est ma terre de cœur », et bien d'autres encore.

Polar au centre-ville

Tous ces charmes se conjuguent harmonieusement au cœur des coteaux du Saumurois, dans l'horizon dessiné par la Loire et les façades de tuffeau « qui renvoie comme aucun autre matériau au monde le soleil frais de huit heures du matin », écrivait Julien Gracq.

Cette vingtième édition ne sera pas celle de la sagesse mais celle du partage autour du thème du polar.

Et maintenant ?

Il aura manqué 4 voix à nos candidats, Jackie GOULET et Géraldine LE COZ et à leurs remplaçants Alain BOISSONNOT et Pascale LIOTARD pour représenter le canton et notre Ville. Il y a bien évidemment de la déception avec un tel résultat ! Mais, c'est le verdict démocratique exprimé par nos concitoyens.

Notre majorité municipale va continuer à porter ses projets et mener ses actions. Nous le ferons dans le même esprit que celui qui nous a animé depuis un an : travailler en proximité, développer la démocratie participative, redynamiser la ville et la moderniser, être attentif aux besoins exprimés, veiller aux équilibres financiers et développer le mieux-vivre ensemble.

La Droite et ses élus départementaux ne pourront pas se contenter de leur esprit de revanche en attaquant les politiques gouvernementales. Ils devront bien s'atteler aux vrais problèmes. Nous ne manquerons pas de les solliciter pour le soutien de nos dossiers. Les difficultés financières du Maine-et-Loire ne peuvent dissimuler des choix politiques contestables et coûteux pour le contribuable. Nous attendons leurs premières prises de décisions en terme de fiscalité et d'augmentation des impôts. Les nouveaux élus de Saumur sont bien ceux qui ont augmenté de 15 % les impôts de la Ville en 2009 !

Cette victoire de la Droite ne peut occulter la forte progression du Front National. Ce sont des électeurs, nos concitoyens, qu'il faut convaincre de la nocivité, d'abord pour eux, de la démagogie

qu'on leur propose. Le repli sur soi, l'isolement, la dénonciation de l'autre n'ont jamais permis le progrès ni l'expression démocratique.

Soyons les militants de la cause républicaine, du progrès social, de la laïcité, ciment de notre société.

Nous avons, à Gauche, à nous interroger sur nos méthodes et nos comportements. Certes, l'expression de nos différences est une richesse pour le débat d'idées. Mais nous devons nous rassembler pour espérer l'emporter et mettre en œuvre nos propositions. Nos convergences sont plus importantes et plus efficaces que nos divergences !

Unis, nous sommes forts et écoutés, nous en avons fait la démonstration lors des élections municipales ! C'est cette union et cette cohésion qui continueront à nous animer pour mettre en œuvre notre programme que vous avez choisi l'an dernier. C'est en travaillant ensemble au devenir de notre cité et à son développement économique que nous trouverons des solutions aux difficultés que nous traversons. C'est en restant attentifs à vos besoins et en aménageant nos quartiers, nos communes déléguées, la Ville de Saumur -pôle de centralité de l'Agglomération et du Grand Saumurois- que nous continuerons à œuvrer pour la belle cause qui nous anime : « Agir pour Tous ».

Les élus d' « Agir pour tous »
majorite.municipale@ville-saumur.fr

Le peuple Français vient clairement d'exprimer, par un carton rouge massif, sa déception et son rejet vis à vis

des politiques menées, depuis bientôt trois ans, par le président de la République.

Saluons avec confiance et enthousiasme l'élection de nos amis Françoise Damas et Laurent Hamon au sein du nouveau Conseil Départemental. Désormais représentés par deux conseillers positionnés sans ambiguïté dans la majorité départementale, le canton et la ville de Saumur pourront être mieux entendus, et être mieux inscrits dans les choix stratégiques à venir, pour l'aide aux plus démunis, pour l'enfance en difficulté, pour la solidarité envers les personnes âgées dépendantes ou souffrant de handicap, ainsi que pour l'indispensable modernisation des collèges et du réseau routier, dont le Saumurois tout entier a un si grand besoin.

Les élus de « Saumur en mouvement »
michel.apchin@ville-saumur.fr

Je souhaite que l'ensemble des élus de la nouvelle Assemblée départementale travaille de concert pour le développement du territoire.

L'élue de « Rassemblons nos énergies »
didier.philippe@ville-saumur.fr

Merci aux électeurs qui, élection après élection confirment l'ancrage du Front national dans le canton de Saumur.

L'élue de « Saumur Bleu Marine »
monique.lieumont-briand@ville-saumur.fr

retour en images



Job d'été

Jobs d'été

Le 4 mars, les jeunes en recherche d'emploi pour les vacances et les employeurs saumurois ayant besoin de personnels pour l'été avaient rendez-vous au Point Information Jeunesse pour l'opération Jobs d'été.

Découverte des institutions

A l'occasion de la Journée citoyenne, initiative du Lion's Club, 120 élèves de CM1 et de CM2 des écoles de Millocheau, Louis-Pergaud, Les Violettes et la Visitation ont fait une halte à la mairie, afin de découvrir le rôle et le fonctionnement d'une collectivité.



Citoyenneté



Trail

Trail

Plus de 1 600 coureurs ont participé le 1er mars à la 2e édition du Saumurban Trial. Parmi les nouveautés, le circuit de huit kilomètres et un ouvert aux marcheurs. Le tracé, souvent pentu, passait par plusieurs sites de la ville, à travers des caves de fines bulles ou encore dans une société de boule de fort.



L'ANRU

Visite

Le 6 mars, la ville et Saumur Habitat ont reçu la visite de représentants de l'ANRU (Agence nationale pour le renouvellement urbain), la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays-de-la-Loire) et la DDT (Direction départementale des territoires de Maine-et-Loire (DDT)). Le but étant de faire un point sur les projets en cours et à venir.

Habitat

Le week-end des premiers jours de printemps a ravi les Saumurois en quête d'idées pour leur projet d'Habitat. Le salon éponyme a reçu plus de 9 000 visiteurs renseignés par les 130 exposants.



Salon de l'habitat

Gala

Le Team Dom de Saumur organisait le 7 mars au Parc du Breil un gala de boxe thaï. On avait promis un grand spectacle, les près de 1 500 spectateurs ont eu droit à un véritable show, bien orchestré et sans temps mort.



Boxe Thaï

Agenda

AVRIL

MARDI 07



Enfance

L'Espace Parents propose « Parlons-en », des rencontres collectives afin d'échanger avec d'autres parents. La prochaine sera sur le thème : « Quand le sommeil de l'enfant est perturbé ! » et se déroulera à 9 heures à la Maison des Petits-Pas, 1 rue Célestin-Port.

Infos au 02 41 83 31 59.

VENDREDI 10



Solidarité

Les Saumurois de toutes les générations courent au profit de la recherche contre le cancer. Open de la cité le matin et Foulées saumuroises le soir. En marge, le mardi 7 avril, sera orioisée une conférence sur le thème « Le médecin et la patiente face au cancer du sein », en présence de médecins et de deux patientes qui témoigneront de leur vécu.

www.csad-saumur.fr.

SAMEDI 11

Cadre noir

Les spectateurs pourront découvrir les écuyers et leur travail de dressage du cheval, à l'obstacle, aux longues rênes en passant par les sauts d'école. D'autres représentations auront lieu le 16 et le 29.

www.cadrenoir.fr

VENDREDI 17



Patrimoine

Dans le cadre du « Printemps de l'Architecture », le service Ville d'Art et d'Histoire de la ville propose aux enfants, à travers des jeux de couleurs et de matières, de découvrir l'école des Violettes sous un autre aspect.

Contact au 02 41 83 30 31

LES 18 ET 19



Salon

Les Journées nationales du livre et du vin reviennent sur le thème du polar. Une rencontre d'auteurs passionnés et un week-end à savourer aux rythmes des lectures publiques, conférences, débats littéraires, dégustations... aux cœurs de la ville. (Lire page 9)

www.livreetvin.com

LES 23, 24 ET 25



Jeux

Après son succès aux vacances de novembre, Scoopeland, le village de structures gonflables, revient salle Jean-Chacun.

Plus d'infos auprès de la Scoope 02 41 50 14 28

LES 24, 25 ET 26



Gala

Le Cadre noir de Saumur reçoit les écuyers de l'académie équestre de Cordoue pour le Printemps des Écuyers. Un moment à partager entre rencontre et émotion.

www.cadrenoir.fr

LE 26



Brocante

Paradis des chineurs et des promeneurs, la brocante du Théâtre pose ses tréteaux toute la journée place de la Bilange et rue Franklin-Roosevelt. Tandis que le comité des fêtes propose son vide-greniers, avenue du Général-de-Gaulle.

ANNONCE

L'association Accueil&Partage, en partenariat avec le centre hospitalier de Saumur, accueille à la journée les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de toutes autres maladies dégénératives afin de soulager les aidants. Accueil&Partage recherche des bénévoles, une journée par mois, afin de renforcer ses effectifs et en complément du personnel.

Contact auprès de Christiane Deze au 02 41 51 64 36, christiane.deze@free.fr.

